

CONSEIL et ASSISTANCE CHÔMAGE

Service CARRIÈRES

À compter du
1^{er} janvier
2022,
dans le cadre
de la mission
de conseil en
organisation,
le Centre de
Gestion de
l'Eure
proposera aux
collectivités et
EPCI

une
prestation de
conseil et
assistance
chômage.



Type de prestation	tarification	
	Affiliés	Non affiliés
Mission 1 : Calculs d'indemnisation chômage ou simulations d'une indemnisation chômage (tarif forfaitaire par dossier de bénéficiaire chômage)	279 €	529 €
Mission 2 : Calculs d'une activité réduite ou maintien d'une activité conservée avec une allocation chômage (tarif forfaitaire par dossier de bénéficiaire chômage et par mois)	69,75 €	132 €
Mission 3 : Calculs de revalorisation des allocations chômage (tarif forfaitaire par dossier de bénéficiaire chômage et par revalorisation)	69,75 €	132 €

Comment souscrire à la mission ?

1. Prise d'une délibération autorisant le maire ou le président à signer la convention d'adhésion
2. Signature de la convention d'adhésion à la mission CONSEIL et ASSISTANCE CHÔMAGE ([télécharger le modèle](#))